



EXCLUSIF

Même en soustrayant les aides, les impôts sur les entreprises françaises sont parmi les plus élevés d'Europe

Une étude de Fipeco montre que les prélèvements nets des aides versées aux entreprises représentent 10,2 % du PIB dans l'Hexagone. La France se situe ainsi à la deuxième place européenne, derrière la Suède.

Les entreprises françaises reçoivent beaucoup d'aides, mais cela ne suffit pas à compenser le poids élevé des prélèvements qu'elles subissent (photo le quartier d'affaires de La Défense). (iStock)

Par **Isabelle Couet**

Publié le 7 déc. 2022 à 11:55

Les débats sur le budget au Parlement auront donné l'occasion à la gauche de dénoncer l'excès de cadeaux aux entreprises. En ligne de mire, la promesse de l'exécutif de baisser **les impôts de production** en 2023, alors que la Nupes réclamait a contrario une taxe sur les « **superprofits** ». Le gouvernement a défendu sa doctrine : le niveau des prélèvements doit continuer de diminuer pour rendre le pays plus compétitif et le réindustrialiser.

Trop d'aides ? Trop d'impôts ? C'est pour éclairer ce débat que le site Fipeco, animé par François Ecalte, ancien magistrat de la Cour des comptes, a passé au crible la situation de l'Hexagone et de ses voisins. Pour écarter les politiques exceptionnelles conduites lors de la crise sanitaire - entre mars 2020 et l'été 2021, le soutien de l'Etat aux entreprises avait été **évalué à 230 milliards d'euros** - et lors de la crise énergétique actuelle, Fipeco s'est focalisé sur l'exercice 2019.



LES PLUS LUS

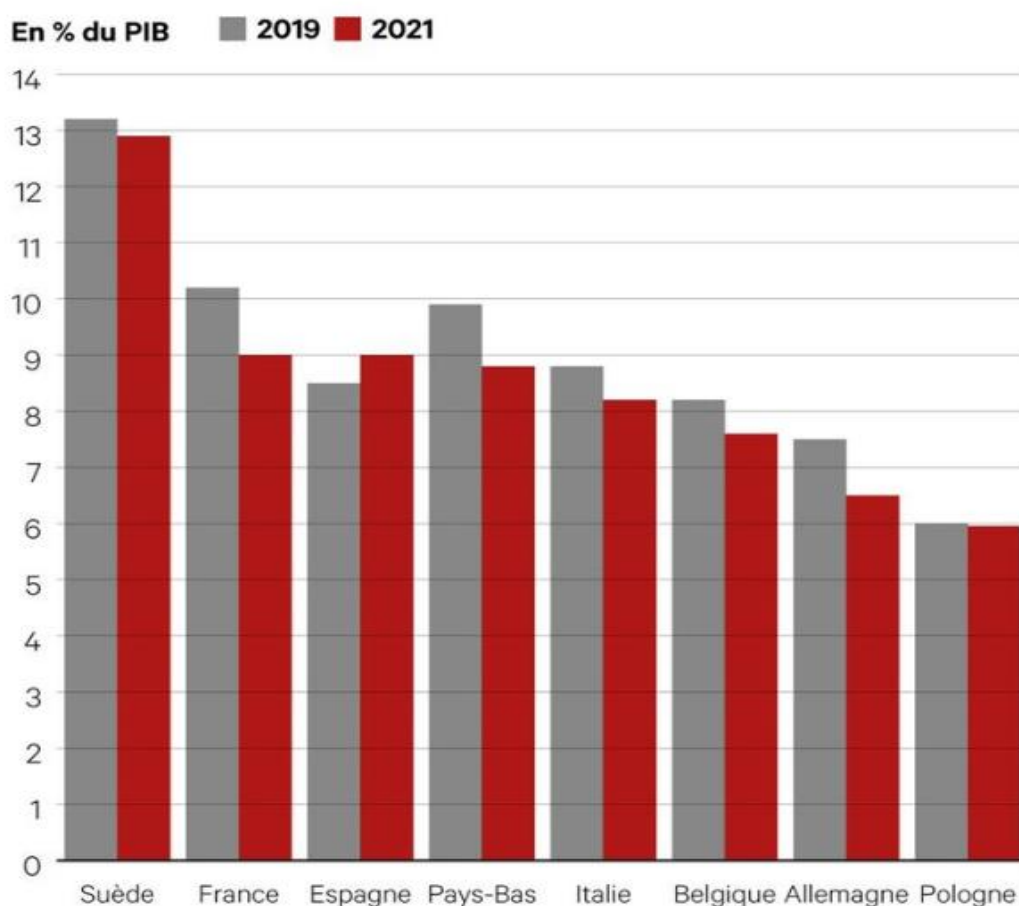


Crédits d'impôts

Résultat : cette année-là, la France a été à la deuxième place de l'Union européenne en matière de prélèvements sur les entreprises, avec un taux de 12,4 % du PIB. Elle a également été deuxième du classement pour les aides, à 2,2 % du PIB (2019 a été la dernière année où le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi a été compté). Son taux de prélèvement net s'est donc élevé à 10,2 % du PIB. Ce qui la place là encore à la deuxième place sur le Vieux Continent.

Du côté des prélèvements, ont été retenus les impôts qui pèsent sur la production, les impôts sur les bénéfices des sociétés et les cotisations sociales patronales. « Les aides aux entreprises à mettre en face de ces prélèvements, pour éventuellement relativiser leur poids en France, doivent être cohérentes avec cette définition des prélèvements sur les entreprises », explique François Ecalte. Les crédits d'impôts sont pris en compte, notamment le **crédit d'impôt recherche**, souvent critiqué, les subventions dites « **sur la production** » et les « aides à l'investissement ».

Prélèvements sur les entreprises, nets des aides versées



SOURCES : EUROSTAT, FIPECO

La comparaison établie par Fipeco montre que la France est assez nettement devancée par la Suède (14,3 %) en termes de prélèvements nets, du fait des cotisations facultatives à des régimes d'assurance sociale dans le pays scandinave. L'Allemagne est en revanche loin derrière, avec un taux de seulement 8,9 %. « La France est restée à peu près à la même place en 2021, mais l'écart avec les principaux pays qui se trouvent derrière elle s'est un peu resserré », note François Ecalé.

Le **sondage réalisé par l'Afep** au titre de 2021 montre que les 100 plus grands groupes tricolores ont contribué à hauteur de 77 milliards d'euros d'impôts, taxes et cotisations (la définition est plus large que celle de Fipeco), soit 18 % de l'ensemble des prélèvements obligatoires sur les entreprises en France.

140 milliards d'aides publiques

En ce qui concerne les aides, la Belgique (3,1 %) est devant l'Hexagone, l'Allemagne est loin derrière (1,3 %). « En 2021, ces aides ont augmenté dans tous les pays et la France est à la quatrième place (avec un ratio de 3,1 %) derrière l'Autriche (4,2 %), la Belgique et Malte », souligne Fipeco.

L'étude rappelle qu'en 2020, France Stratégie, rattaché à Matignon, avait évalué les aides publiques aux entreprises à 140 milliards, dans un rapport sur les politiques industrielles. Cela intégrait « les dépenses fiscales relatives à presque tous les impôts et de nombreux dispositifs d'allègement des cotisations sociales patronales qui peuvent être en effet considérées comme des aides aux entreprises », précise François Ecalé. Mais il ajoute que ces dispositifs sont déjà déduits des prélèvements obligatoires sur les entreprises (à l'exception des crédits d'impôts) et ne peuvent donc être mis en face.

Le débat ne manquera pas de rebondir lors de la présentation du rapport de la **mission sur la fiscalité des entreprises** conduite par le président de la commission des Finances de l'Assemblée, Eric Coquerel (LFI), et Jean-René Cazeneuve (Renaissance), le rapporteur du Budget. L'Insoumis s'intéresse de près aux aides dont bénéficient les plus grandes entreprises, qu'il accuse de ne pas payer suffisamment d'impôt sur les sociétés.